



SYNDICAT MIXTE DES EAUX
DU CHEMIN DES DAMES

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Villeneuve sur Aisne

COMPTE-RENDU COMITÉ SYNDICAL ORDINAIRE

Mardi 16 avril 2024 à 20h

Membres présents ou représentés	26
En exercice	42
Votants	26

Date de convocation	05/04/2024
Date d'affichage	05/04/2024

Présents :

Commune	Poste	Nom	Prénom
ARRANCY	Titulaire	DAULLE	Florence
ATHIES SOUS LAON	Titulaire	BRUN	Yves
ATHIES SOUS LAON	Titulaire	MACIEJEWSKI	Marie-Laure
BOUCONVILLE VAUCLAIR	Titulaire	SOARES	Régis
CERNY EN LAONNOIS	Titulaire	MONTEFUSCO	Danielle
CHERMIZY AILLES	Titulaire	MOGLIA	Johnny
JUMIGNY	Titulaire	PAMART	Laure
JUMIGNY	Titulaire	DRIGNY	Jean-François
LOR	Titulaire	FERON	Didier
LOR	Titulaire	BLOT	José
MONTHENAULT	Titulaire	ALVES DE OLIVEIRA	Françoise
MONTHENAULT	Titulaire	DRUET	Pierrette
MOULINS	Titulaire	COUVRET	Hervé
MOUSSY VERNEUIL	Titulaire	DEWEVER	Gilles
MOUSSY VERNEUIL	Titulaire	PETRI	Jean-Pierre
MOUSSY VERNEUIL	Suppléant	DE LA CROIX VAUBOIS	Loïc
NEUVILLE SUR AILETTE	Titulaire	WIART	Jacques
PLOYART ET VAURSEINE	Titulaire	BLOTTIERE	Daniel
SAINTE CROIX	Titulaire	MASCRET	René
VASSOGNE	Titulaire	VILLEQUEY	Franck
VENDRESSE BEAULNE	Titulaire	CAILLIEZ	Bruno
VENDRESSE BEAULNE	Titulaire	PARUCH	Maxime

Excusés : Mme Marion RICBOURG (Commune d'Arrancy), M. Fabrice BAVOIL (Commune de Bouconville Vauclair), Mme Karine SPILLEBOUT (Commune de Chermizy Ailles), Mme Geneviève HERMET (Commune de Craonne), M. Alain DEGRYSE (Commune de Ployart et Vaurseine), Mme Mélanie MOREAU (Commune de Vassogne)

Procurations :

- Mme SPILLEBOUT donne procuration à M. MOGLIA (tout deux Commune de Chermizy Ailles)
- Mme HERMET (Commune de Craonne) donne procuration à M. CAILLIEZ (Commune de Vendresse Beaulne)
- M. DEGRYSE donne procuration à M. BLOTTIERE (tout deux Commune de Ployart et Vaurseine)
- Mme MOREAU donne procuration à M. VILLEQUEY (tout deux Commune de Vassogne)

L'an deux mille vingt quatre, le seize avril à vingt heure, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'activités de Neuville-sur-Ailette, sous la présidence de M. Bruno CAILLIEZ.

A été désignée secrétaire de séance. : Mme Laure PAMART

Le quorum étant atteint, M. Bruno CAILLIEZ, Président du Syndicat ouvre la séance.

- Vote du compte administratif 2023 [DELIB xxx]

Le compte de gestion 2023 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames est présenté par le Président.

DÉPENSES

- Fonctionnement	Budgeté : 1 123 128,98 €	<input type="checkbox"/> Réalisé : 355 596,88 €
- Investissement	Budgeté : 966 040,18 €	<input type="checkbox"/> Réalisé : 375 002,53 €

RECETTES

- Fonctionnement	Budgeté : 1 123 128,98 €	<input type="checkbox"/> Réalisé : 449 377,87 €
- Investissement	Budgeté : 966 040,18 €	<input type="checkbox"/> Réalisé : 127 196,18 €

A noter qu'un travail sur les immobilisations est en cours, à la demande et en collaboration avec la Perception. En effet, suite à la fusion avec Athies et Lor, il convient de faire le point sur les bâtiments et ouvrages du Syndicat. Les amortissements n'ont donc pas été intégrés aux comptes 2023. En 2024 il y aura donc deux années d'amortissements à prendre en compte.

Ce compte est proposé au vote

1 abstention, 25 votes pour, le compte est adopté

- Approbation du compte de gestion 2023 [DELIB xxx]

M. Bruno CAILLIEZ, Président, expose le compte de gestion en constatant les identités de valeur avec le compte administratif.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71700 - SYND DRS EAUX CHEMIN DES DAMES					Exercice 2023
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement Fonctionnement	-112 540,18 752 669,16	112 540,18	-247 806,35 355 596,88		-360 346,53 995 725,86 635 379,33
TOTAL I	640 128,98	112 540,18	107 790,53		635 379,33
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	640 128,98	112 540,18	107 790,53		635 379,33

☒ Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité

- Affectation du résultat 2023 [DELIB xxx]

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2024 du Syndicat Mixte du Chemin Des Dames :

- excédent de fonctionnement capitalisé : **412 296,53 €** (compte 1068)
- excédent de résultat de fonctionnement reporté : **583 429,33 €** (ligne 002)

Conseil syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	112 540,18
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	640 128,98

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	247 806,35
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	355 596,88

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	51 950,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	412 296,53
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	412 296,53
---	------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	583 429,33
---	------------

☒ Cette affectation du résultat est proposée au vote et adoptée à l'unanimité

- Vote du budget primitif 2024 [DELIB xxx]

M. Bruno CAILLIEZ, Président, présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2024 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames.

DÉPENSES

- | | |
|------------------|--------------------------|
| - Fonctionnement | Budgeté : 1 186 429,33 € |
| - Investissement | Budgeté : 1 327 673,86 € |

RECETTES

- | | |
|------------------|--------------------------|
| - Fonctionnement | Budgeté : 1 186 429,33 € |
| - Investissement | Budgeté : 1 327 673,86 € |

Le montant global de ce budget primitif 2024 s'élève à 2 514 103, 19 €

¶ Ce budget est proposé au vote et adopté à l'unanimité

- Autorisation de signature [DELIB xxx]

M. Le Président expose l'avancée de la situation avec le Pays Rethélois. Un accord a été trouvé avec la collectivité, le Syndicat va donc pouvoir facturer les ventes d'eau en attente depuis plusieurs années. Il conviendra de rétrocéder à la SAUR la part lui revenant depuis la mise en place de la délégation de service.

Une convention de vente d'eau en gros, aux mêmes conditions que les autres conventions en vigueur au Syndicat, va être rédigé pour la suite. Il est demandé aux membres présents d'autoriser le Président du Syndicat à signer cette convention

¶ L'autorisation est accordée à l'unanimité

- Travaux en cours & questions diverses

Un point sur les travaux est présenté. Sur la Commune de Jumigny, la toiture du réservoir a été refaite par le Syndicat. Les trappes d'accès ont été changées et sécurisées et un garde corps a été installé le long de l'escalier (par la SAUR). Sur la Commune de Bouconville Vauclair des travaux de clôture (grillage) et changement de portail ont été réalisés par la SAUR.

Le remplacement des branchements en plomb se poursuit. À Athies une réfection de rue pavillonnaire est notamment prévue cette année, nous en profiterons pour intervenir pour remplacer les anciens branchements.

L'étude d'aire de captage à Athies se poursuit également. Nous attendons la réception de l'accord écrit officiel de l'Agence de l'Eau pour la subvention de l'étude piézométrique complémentaire, afin de valider le devis.

À noter que nous aurons pour 2026 l'obligation d'étudier la sécurité de toutes nos installations. Nous devrons certainement recourir à un cabinet d'étude indépendant pour établir un diagnostic et des préconisations / plan d'action.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.

Fait en séance, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président,
Bruno CAILLIEZ